

Principales décisions du conseil communal

du 29 septembre 2020



La séance du conseil communal était précédée d'une conférence à destination des conseillers communaux et du public présent dans la salle sur la question de l'asile et des migrations. Cette conférence était organisée dans la foulée de l'adoption par le conseil, en 2018, d'une motion déclarant « Genappe, commune hospitalière ». Par cette motion, le conseil communal a voulu favoriser la sensibilisation de la population sur les migrations et l'accueil de l'autre et maintenir un accueil de qualité des migrants.

Affaires générales

- Le conseil communal a pris acte de la démission de ses fonctions de conseiller communal de Monsieur Jérôme Leclercq, désigné en qualité de directeur ff de l'école communale de Houtain-le-Val et de l'Espace 2000.
- Le conseil communal a installé Madame Natacha Cracco en qualité de conseillère communale, en remplacement de M. Jérôme Leclercq.
- Le conseil communal a entendu une interpellation d'une citoyenne, membre de la plateforme « Genappe solidaire » venue présenter au conseil communal les activités de cette plateforme.
- Le conseil communal, à la demande du groupe politique Créons demain, a retracé l'ensemble des activités organisées suite au vote de la motion « commune hospitalière ».
- Le conseil communal a approuvé le rapport de rémunération qui reprend l'ensemble des rémunérations et jetons de présence perçus par nos mandataires et autres personnes qui représentent la ville de Genappe auprès d'instances extérieures.

Environnement

- Le conseil communal a approuvé le projet de rénovation de la place de Bousval. Ce projet est déposé dans le cadre de l'opération de développement rural. Il prévoit des travaux pour un montant de 867.000 € et un subside de 483.000 €.
- Le conseil a pris connaissance des dispositions prises en matière de circulation, de stationnement, d'accès en bus et à vélo de l'école NESPA.

Finances

- Le conseil communal a approuvé le compte 2019 de la fabrique d'église de Vieux-Genappe.
- Le conseil communal a approuvé les budgets 2020 des fabriques d'église de Glabais, Baisy-Thy, Bousval, Houtain-le-Val et Ways.

Travaux

- Le conseil a approuvé un marché de travaux portant sur la réfection des voiries suivantes : rue Ry d'Hez, rue Croisette et sentier du Bois Hanin, pour un montant total de

348.000 € avec un subside régional de 50 % dans le cadre du fonds d'investissement de la Région wallonne.

- Le conseil a approuvé le marché de fournitures visant à l'acquisition de 2 camionnettes pour le service des Travaux pour un montant total de 59.000 €
- Le conseil a approuvé un marché de travaux d'égouttage divers pour un montant de 60.000 €.
- Le conseil a pris acte et ratifié un marché passé en urgence par le collège visant des travaux de lutte contre les inondations pour un montant de 30.000 €.
- Le conseil a approuvé la souscription de parts sociales auprès de l'INBW pour un montant de 297.000 € libérables en 20 ans, correspondant à la contribution de la Ville dans les travaux d'égouttage des voiries de la Motte- phase 2.
- Le conseil a approuvé la cession du marché de service pour les travaux d'égouttage des voiries de la Motte- phase 3 vers le bureau C²project chargé d'étudier ce dossier pour l'année 2021.
- Le conseil a pris acte et ratifié un marché passé en urgence par le collège pour l'achat de masques buccaux et la location d'un distributeur placé à l'entrée de l'hôtel de ville.